

Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)

Prérequis :

Etre âgé de 10 ans minimum.

Objectifs :

Faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile

Aptitude :

A la fin de la formation, le stagiaire pourra mettre en place la totalité des compétences dans un but d'applicabilité d'une conduite à tenir d'un citoyen secouriste. Cette formation s'inscrit dans la nomenclature nationale des formations des citoyens acteurs de sécurité civile.

Compétences :

Etre capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, elle doit être capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes, d'un saignement abondant, inconsciente qui respire, en arrêt cardiaque, victime d'un malaise, victime d'un traumatisme

toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- participé à toutes les phases de la formation
- réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique
- participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application

Durée :

7h

Délai d'accès :

Notre planning de formation permet un accès à cette dernière suivant le nombre de places disponibles. Les formations sont en ligne chaque semestre.

Tarifs :

De 65 euros à 105 euros lors d'une prise en charge (15€/heure)

Méthodes mobilisées :

Exposés participatifs, questionnement, Approche par compétences... conformes au RIC et RIF de la FNMNS

Modalités d'évaluation :

Évaluation continue formative puis évaluation certificative lors de mise en situation. Conformes au RIC et RIF de la FNMNS.

Accessibilité :

Accessibilité PMR dans les locaux hébergés dans un Immeuble ERP 5. Adaptabilité de la formation selon le RIC / RIF spécifique pour les PMR de la FNMNS

Programme (7h)	
10 minutes	ACCUEIL, PRESENTATION DU FORMATEUR, DES PARTICIPANTS, DU PSC1
15 minutes	ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS
15 minutes	PROTECTION
10 minutes	EXAMEN DE LA VICTIME
10 minutes	ALERTE
35 minutes	OBSTRUCTION AIGUË DES VOIES AERIENNES
40 minutes	HEMORRAGIES EXTERNES
15 minutes	PLAIES
15 minutes	BRULURES
10 minutes	TRAUMATISMES
40 minutes	CAS CONCRETS DE LA 2EME PARTIE A LA 10EME PARTIE
15 minutes	MALAISES
30 minutes	PERTE DE CONNAISSANCE
1 heure 50 minutes	ARRET CARDIAQUE
50 minutes	LES CAS CONCRET DE SYNTHESE